



Inscription Musique 2019/2020

Les dossiers d'inscription seront traités en fonction des places disponibles
Aucune inscription ne sera prise aux forums

CHANTEPIE

Siège administratif
27 avenue André Bonnin
Tel : 02.99.41.46.77

VERN SUR SEICHE

Espace culture le Volume
3 rue François Rabelais
Tel : 02.23.27.03.61

Permanences Inscriptions :

Lundi, Mardi, Vendredi 14h30-18h
Mercredi 9h30-11h30/14h-18h

emd.suet@orange.fr <http://cri-suet.fr>  Ecole musique danse Suet

Fermeture des secrétariats le vendredi 12 juillet au soir. Réouverture le lundi 26 août 2019

Pièces à fournir

- La fiche d'inscription dûment datée et signée
- Frais de dossier à régler par espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public (25€/élève)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, obligatoire chaque année (facture électricité, eau...)
- Une copie de l'attestation ARS 2018-2019 (Allocation Rentrée Scolaire)
- Une attestation de scolarité pour les étudiants
- Le mandat de prélèvement SEPA et RIB dans le cas d'un 1er prélèvement ou changement de coordonnées bancaires

Extraits du règlement intérieur

3 -4) Inscriptions – Réinscriptions

L'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse du Suet accueille en priorité les élèves des communes adhérentes à partir de la moyenne section (maternelle). L'inscription est valable pour toute la durée de l'année scolaire et ne pourra être résiliée, sauf cas de force majeure et avec justificatif et après l'accord du Directeur et du Président. Les droits d'inscription sont dus en totalité, même en cas d'abandon ou d'exclusion en cours d'année, toutefois pour les nouveaux élèves 2 cours d'essai sont consentis. Toute démission doit être signalée par écrit au directeur de l'école.

3 - 14) Lieux des cours

La présence des parents d'élèves n'est admise au sein des classes qu'avec l'accord de l'enseignant. Par le caractère intercommunal de l'établissement et l'imprévisibilité de certaines absences, les parents sont tenus de s'assurer de la présence des enseignants avant de laisser leur enfant seul ; d'autre part, ils sont tenus d'être présents pour récupérer leur enfant à la fin du cours. Il est donc impératif, pour des raisons de sécurité, que les parents aient vérifié la présence de l'enseignant avant de laisser seul l'enfant dans une salle de cours.

Calendrier de l'année 2019-2020

Reprise des cours : à partir du lundi 16 septembre 2019

Toussaint : du samedi 19/10/19 après les cours au lundi 04/11/19
Noël : du samedi 21/12/19 après les cours au lundi 06/01/20
Hiver : du samedi 15/02/20 après les cours au lundi 02/03/20
Printemps : du samedi 11/04/20 après les cours au lundi 27/04/20
Ascension : du mercredi 20/05/20 après les cours au lundi 25/05/20
Fin des cours : vendredi 03/07/20 après les cours

Horaires Formation Musicale

Sous réserve de modifications

	CHANTEPIE	VERN-SUR-SEICHE
Initiation Musique - CP	mercredi 11h30-12h30	samedi 11h15-12h15
Formation Musicale		
1^{ère} année	mercredi 9h15-10h30	mercredi 13h-14h15
	mercredi 10h-11h15	mercredi 13h45-15h
2^{ème} année	lundi 17h-18h15	mercredi 15h-16h15
	lundi 17h45-19h	mercredi 15h45-17h
3^{ème} année	lundi 17h-18h	mardi 17h15-18h15
	mercredi 9h30-10h30	vendredi 17h15-18h15
4^{ème} année	mercredi 10h30-11h30	mercredi 18h15-19h30
	mercredi 15h-16h15	jeudi 17h15-18h30
5^{ème} année	mercredi 16h15-17h45	mardi 18h15-19h45
6^{ème} année	mercredi 13h30-15h	vendredi 18h15-19h45
7^{ème} année	lundi 18h-19h30	jeudi 18h30-20h
Cours Technique M.A.		
CT MA 1^{ère} année	mercredi 15h30-16h30 Vern	
CT MA 2^{ème} année	mercredi 16h30-17h30 Vern	
CT MA 3^{ème} année	Mardi 18h30-20h Vern	

Listes des livres pour la formation musicale

Cours	Titres	Auteurs	Éditions	Fournitures
FM1/2/3	Pas de livre			Cahier à feuilles de musique, carnet, porte-vues, trousse équipée (crayons à papier, de couleur, gomme...)
FM4	- Éléments de théorie	////////	H. CUBE	
FM5	- Tout pour la formation musicale Vol 4 - Éléments de théorie	FAZZARI -	A.B. H. CUBE	Porte vues (100 feuillets), CD R vierge avec boîtier durée 80 mn (pas de DVD-R ni CD-RW déjà gravé) trousse équipée (crayons à papier, de couleur, gomme...)
FM6	- Formation musicale complète Vol 5 - Éléments de théorie	FAZZARI -	A.B. H. CUBE	
FM7	- Tout pour la formation musicale Vol 6 - Éléments de théorie	FAZZARI -	A.B. H. CUBE	+ A6 : 1 cahier avec uniquement portées musicales A4 + A7 : 1 CD R supplémentaire

Pratiques d'Ensembles

Sous réserve de modifications

	CHANTEPIE	VERN-SUR-SEICHE
Chorale Enfants	mercredi 13h30-14h30	mercredi 15h-16h
Chorale Adultes « Voix du Suet »	-	mardi 18h15-19h45
Ensembles de Guitares	Cycle I vendredi 18h30-19h30	Cycle II/III samedi 11h-12h
Ensembles Musiques Actuelles	Cycle I mercredi 19h-20h	Cycle II/III mercredi 20h-21h30
Ensembles de Jazz	-	Débutant mardi 20h-21h30
		Avancé jeudi 20h-21h30
Orchestres à Cordes	Cycle II/III mardi 18h45-20h15	Cycle I vendredi 18h-19h
Orchestre Harmonie	Cycle II/III mercredi 18h15-19h45	-
Musique de chambre	A déterminer avec le professeur	

Rencontre avec les professeurs : Le mardi 10 septembre 2018 de 18h30 à 20h

Aux lieux indiqués ci-dessous. Pour fixer les horaires de cours d'instrument uniquement.

Ce RDV ne présume en rien du lieu de cours pour l'année

Discipline	Professeur	Commune*	salle
Basson	MOUGINOT Marc	Vern-sur-Seiche	Stravinsky
Batterie	GUYARD Diego	Vern-sur-Seiche	Zappa
Chant	AMBROSI Solène	Chantepie	Satie
Clarinette - Flûte à bec	FLICHY Frank	Vern-sur-Seiche	Piazzolla
Contrebasse	LASSERE Hugues	Chantepie	Davis
Flûte traversière	GORGAN-MERIGLIER	Chantepie	Brassens
Guitare classique	CHANDORA Gaël	Vern-sur-Seiche	Trénet
Guitare classique	GOURVENNEC Laetitia	Chantepie	Poulenc
Guitare basse	PATINEC Pierre	Vern-sur-Seiche	Monteverdi
Guitare, Guitare MA	DANJARD Stéphane	Chantepie	Davis
Harpe celtique	JAMAIN Florence	Vern-sur-Seiche	Nougaro
Hautbois	MAGAUD Frédéric	Chantepie	Brassens
Percussions	LEPLAT Quentin	Chantepie	Boulez
Piano	PAVEC Olivier	Chantepie	Debussy
Piano - Clavecin - Orgue	TUFFERY Pascal	Vern-sur-Seiche	Rachmaninov
Piano, Piano MA Jazz	COUM Benjamin	Vern-sur-Seiche	Bernstein
Saxophone	COIC Corentin	Vern-sur-Seiche	Dutilleux
Trombone - Tuba	LECLERC Frédéric	Vern-sur-Seiche	Couperin
Trompette	CORBEAU Florence	Vern-sur-Seiche	Petrucciani
Violon	LOHEAC Serge	Chantepie	Messiaen
Violon - Alto	MAGAUD Anne	Vern-sur-Seiche	Jolas
Violoncelle	KARAEV Nathalie	Vern-sur-Seiche	Prokofiev

*Chantepie : 27 avenue André Bonnin

Vern-sur-Seiche : Espace Culturel le Volume, 3 rue François Rabelais

Frais de dossier par élève Exonération à partir de la 3 ^{ème} inscription dans la même famille (même adresse de facturation)	25 €	25 €	25 €
MUSIQUE ET DANSE	Enfants Etudiants Syndicat	Adultes Syndicat	Hors Syndicat
Eveil pluridisciplinaire - MS	185 €	-	265 €
Eveil pluridisciplinaire - GS	189 €	-	275 €
MUSIQUE	Enfants Etudiants* Syndicat	Adultes Syndicat	Hors Syndicat
Initiation Musique CP	189 €	-	275 €
Formation Musicale - Cours technique	189 €	204 €	286 €
Parcours Diplômant	498 €	576 €	709 €
Parcours Non Diplômant	386 €	444 €	550 €
Soutien Pratique Instrumentale	266 €	322 €	459 €
Instrument supplémentaire (<u>sous réserve de place</u>)	500 €	560 €	680 €
Pratique collective seule **	71 €	87 €	92 €
Session (hors inscrit Suet) ou > 1	70 €	75 €	80 €
Location d'instruments 1 ^{ère} année	112 €	122 €	132 €
Location d'instruments 2 ^e année***	168 €	173 €	184 €

Tarif Syndicat : Domiciliés dans les communes de Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint Armel et Vern-sur-Seiche (justificatif)

* l'élève ayant atteint l'âge de 18 ans au 31 décembre de l'année d'inscription sera redevable du tarif adulte ou étudiant sur présentation de sa carte.

** sur l'année scolaire : orchestres d'harmonie, à cordes, ensemble de guitares, chorales, jazz

*** si possibilité

Important : Toute résiliation d'inscription doit se faire avant le 1er octobre 2019, par écrit. Après cette date, l'intégralité du montant des frais annuels de scolarité vous sera demandée. En cas d'abandon en cours d'année, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, l'intégralité de l'année reste due. (article 3-4 du règlement intérieur) **Toute démission doit être signalée au Directeur de l'école, par courrier.**

Modalités de paiement : Règlement en 3 fois échelonné sur l'année scolaire, auprès du Trésor Public soit par prélèvement automatique, par chèque, par espèces ou chèques vacances. Les réinscriptions des élèves n'étant pas à jour du paiement de l'année précédente seront refusées.

Aide aux familles : De compétence communale. S'adresser aux services sociaux de votre mairie.

Administration

Président : Laurent LISEMBART (Corps-Nuds)

Vice-Présidents : Alban KERBOEUF (Chantepie) Anne-Gaëlle BALLARD (Nouvoitou) Pierric HOUSSEL (St Armel) Bernard LORÉE (Vern-sur-Seiche)

Directeur : Christian BOTHÉ

Coordinatrice : Maëlle QUÉRÉ

Secrétariat : Sophie SALMON, Stéphanie GAUTHIER